

Date, heure :	Dimanche 23 juin 2019, 11h00
Lieu :	Eglise de Diesse
Présents :	19 sur 877 paroissiens ayant droit de vote
Excusés :	Mme Barbara Bourquin, vérificatrice des comptes Mme Christine Bueche, vérificatrice des comptes M. Cyrille Aeschlimann, vérificateur remplaçant des comptes M. Lucas Bau, président M. Pierre-André Lautenschlager
Invités :	Mme Josiane Richard, administratrice
Présidence :	M. Ulrich Knuchel
Procès-verbal :	Mme Nicole Racine

Ordre du jour :

1.	Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2.	Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 11.11.2018
3.	Comptes de l'exercice 2018 <ul style="list-style-type: none"> - Présentation, discussion rapport de vérification - Acceptation et décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice - Rapport de la protection des données
4.	Election au Conseil de paroisse
5.	Informations du pasteur
6.	Informations du Conseil de paroisse
7.	Divers et imprévus

Délibérations :

1.	<p>Accueil, salutations, organisation de l'assemblée</p> <p>M. Ulrich Knuchel ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux paroissiens, paroissiennes présents et les remercie de l'intérêt pour notre communauté.</p> <p>Le président constate que la présente assemblée ordinaire de paroisse a été convoquée selon les prescriptions légales et dans les délais, Il propose à l'assemblée Mme Nicole Racine comme secrétaire du PV et Lucie Schwab comme scrutatrice. Ces propositions, ainsi que l'ordre du jour, sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée.</p>
2.	<p>Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 11.11.2018</p> <p>Ce document pouvant être consulté sur le site internet et/ou auprès du président du Conseil de paroisse, il est renoncé à sa lecture. Personne n'en demande lecture. Une information est demandée.</p> <p>Mme Lucie Schwab demande réponse à la remarque sous le point 3 sur la dénomination des rubriques dans la nouvelle formulation du programme MCH2.</p>



Mme Josiane Richard informe que toutes modifications des rubriques du programme MCH2 sont impossibles. Ce programme est identique pour toutes les paroisses.

Après cette information, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. **Comptes de l'exercice 2018**

Présentation, discussion, rapport de vérification

Mme Josiane Richard, administratrice présente et commente les principaux éléments et justifie par des explications certains points des comptes 2018. A titre informatif, un tableau de l'évolution des recettes fiscales est présenté.

Un montant unique pour l'introduction d'un programme dit « Extranet » pour la protection des données a dû être installé.

Comptes 2018

Total des revenus	Fr.	276'977.55
Total des charges	Fr.	297'363.39
Excédent de charges (perte)	Fr.	20'385.84

Pour information, la liste des crédits additionnels (dépenses supérieures à Fr. 500.-) de Fr. 17'943.00 est présentée. Les crédits additionnels sont de la compétence du Conseil de paroisse.

La fortune au 31.12.2018 est de Fr. 487'888.19 soit une diminution de Fr. 20'385.84

Les vérificateurs étant excusés, le président de l'assemblée, M. Ulrich Knuchel donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

Acceptation et décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice

L'assemblée accepte à l'unanimité le compte de l'exercice 2018 tel que présenté et en donne décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice.

Rapport de la protection des données

En qualité d'autorité de surveillance en matière de protection des données au sens de l'article 33 de la loi sur la protection des données et en vertu des tâches qui incombent à l'autorité de surveillance en matière de protection des données au sens de l'article 34, elle est en mesure d'attester, sur la base des vérifications effectuées durant la période de l'exercice 2018, l'observation des prescriptions légales en matière de protection des données.

La caissière est remerciée par applaudissements pour son travail.

C'est pour la caissière un réel plaisir



4.	Election au Conseil de paroisse Aucune proposition pour les postes vacants. M. Philippe Niederhauser rappelle que toute proposition est bienvenue.
5.	Informations du Pasteur Stéphane Rouèche est très reconnaissant de la diversité de la vie paroissiale le côté humain l'enrichit et il garde la motivation. La période actuelle est passionnante et pleine de défis perpétuels (créativité, collaboration, rapprochement entre paroisses). L'expérience première de faire les confirmations dans un seul lieu pour les 3 paroisses a été magique. Reconnaissance et enthousiasme sont les mots de conclusion.
6.	Informations du Conseil de paroisse M. Lucas Bau, président étant excusé, le vice-président transmet le message de celui-ci. Grâce à la cohésion des membres du conseil, les tâches courantes ont pu être menées à bien. Le chantier important a été la mise en place du nouveau plan comptable MCH2, rendu obligatoire. Notre conseil peut à ce sujet s'appuyer sur la caissière, Mme Josiane Richard, qui a suivi toutes les étapes de l'introduction de ce nouveau plan comptable ainsi que les cours obligatoires de formation. Le Conseil est très reconnaissant de pouvoir compter sur elle, car ses compétences et son efficacité ne sont plus à démontrer. Le bémol relevé est l'augmentation des dépenses. Les coûts ne cessent d'augmenter et de l'autre les rentrées diminuent suite aux démissions d'église et des impôts non encaissés. L'aspect positif est la chance d'habiter dans une paroisse vivante et animée et de pouvoir compter sur la force et l'énergie de notre pasteur. C'est par des remerciements à tous les conseillers, conseillères, à notre concierge des extérieurs, M Christian Hurni, à notre concierge, Mme Katia Schneider, à M. Ulrich Knuchel pour son énorme contribution au journal de la Paroisse et aux diverses personnes qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre paroisse que se termine ce rapport. Le rapport détaillé est joint à l'original du procès-verbal.
7.	Divers et imprévu <ul style="list-style-type: none">➤ Mme Lucie Schwab remercie les représentants au groupe interparoissiale. Elle relève le souci concernant le Centre de Sornetan. Des informations suivront.➤ Le président de l'assemblée remercie le conseil, le pasteur et les personnes présentes et les invite à partager une petite agape servie sous le perron de l'église.



Paroisse réformée
Diesse, Lamboing,
Prêles

**Procès-verbal
de l'assemblée ordinaire de paroisse
du 23 juin 2019**

L'assemblée est levée à 11h50.

Lamboing, le 23 juin 2019 / NR

Ulrich Knuchel
Président des Assemblées

Nicole Racine
Secrétaire des procès-verbaux